

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

LES CYCLOMOTORISTES ET LES MOTARDS DANS LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE



Table des matières

CRITERE DE L'ETUDE	1
ANALYSE	1
1BILAN ACCIDENTALITE	1
2INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	2
2.1 Répartition communale des accidents corporels et de leurs conséquences humaines	2
2.2 Répartition temporelle des accidents corporels en nombre	3
2.2.1 Selon le jour	3
2.2.2 Selon le mois	3
2.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	4
2.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	4
2.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	4
2.6 Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre	4
2.7 Type de conflits	4
3PROFIL DU CONDUCTEUR D'UN DEUX-ROUES MOTORISEES	5
3.1 Répartition des conducteurs selon le sexe	5
3.2 La situation du permis de conduire des conducteurs.	5
3.3 Répartition des conducteurs d'un deux-roues motorisés	5
3.4 Le facteur alcool	6
3.5 La gravité des blessures des usagers d'un deux-roues motorisés	6
4SYNTHESE	7

Lexique

ACCR : Accident corporel de la circulation routière

AMCR : Accident mortel de la circulation routière

VC : Voie communale
VE : Voie express
RP : Route provinciale
RT : Route territoriale

FICHE**THEMATIQUE**

« LES DEUX-ROUES
MOTORISES DANS LES
ACCIDENTS »

DATE DE PARUTION :

SEPTEMBRE 2022

DEFINITIONS :**Accident corporel :**

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué

Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé

Victime admise dans un hôpital plus de 24heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

**OBSERVATOIRE DE
LA SECURITE
ROUTIERE**

REDACTEURS :
D.DOPPLER/ N.VIGER

SERVICE DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION
ROUTIERES

**CRITERE DE L'ETUDE**

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2017-2021 impliquant au moins un deux-roues motorisé.

ANALYSE**1 Bilan accidentalité**

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Situation globale	1551	201	246	2224
Accidents impliquant au moins un deux-roues motorisé	301	18	20	315

Durant la période d'étude, 301 accidents corporels dont 18 mortels impliquant au moins un deux-roues motorisé ont eu lieu, cela représente :

- 19,4% des accidents corporels et 8,9% des accidents mortels.

Ces 301 accidents ont induit 335 victimes : 20 tués et 315 blessés, cela représente :

- 8,1 % des tués, 14,2% des blessés.

Sur ces 335 victimes, 323 sont des usagers d'un deux-roues motorisé soit 96,4%.

En matière de responsabilité présumé, le conducteur du deux-roues motorisé est responsable dans 45,2% des accidents

2 Indicateurs environnementaux

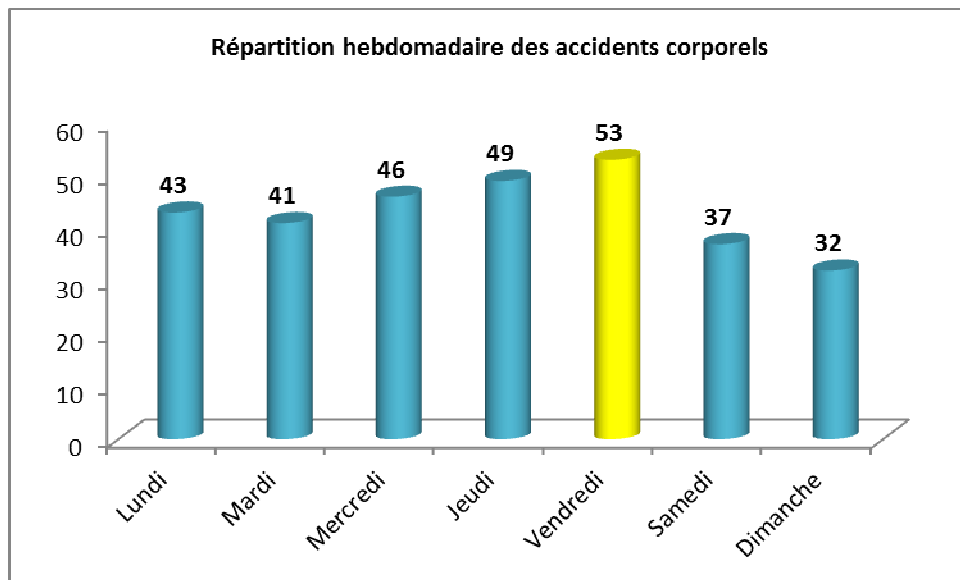
2.1 Répartition communale des accidents corporels et de leurs conséquences humaines

Répartition par commune	Accidents corporels	dont mortels	Tués	Blessés
Bouloupari	5	2	3	3
Bourail	4	-	-	4
Canala	1	-	-	2
Dumbéa	8	4	4	5
Ile des Pins	2	1	1	2
Lifou	1	-	-	1
Mont-Dore	13	2	3	13
Nouméa	249	4	4	269
Ouvéa	1	-	-	1
Païta	10	4	4	9
Poindimié	1	-	-	1
Thio	2	-	-	2
Touho	1	-	-	1
Voh	1	1	1	-
Yaté	2	-	-	2

- 82,7% des accidents corporels ont eu lieu à Nouméa.
- 93% des accidents corporels et 77,8% des accidents mortels ont eu lieu dans le Grand-Nouméa (Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta).

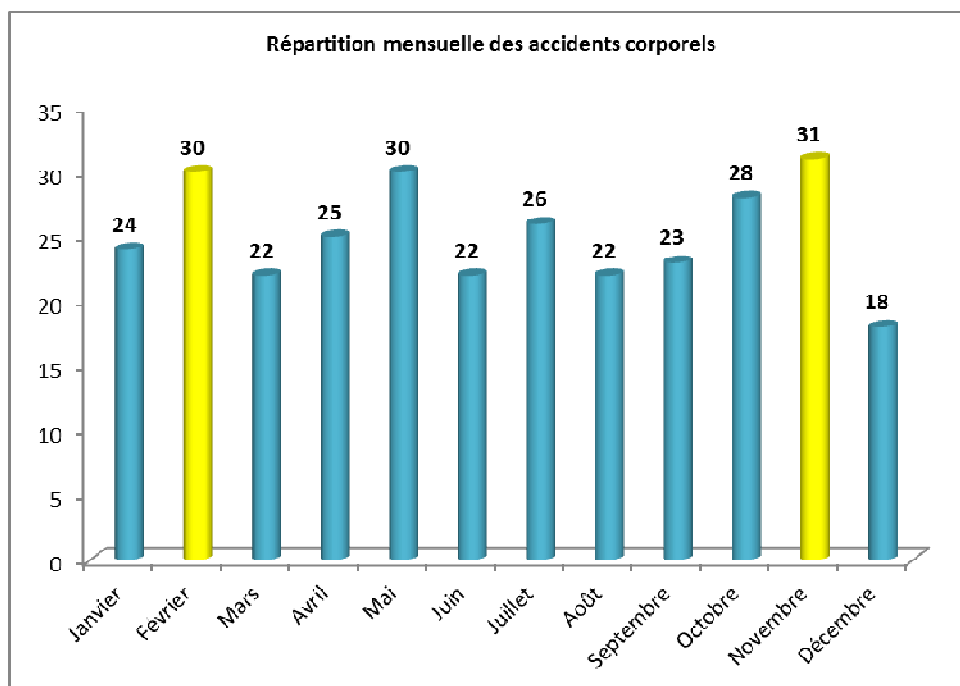
2.2 Répartition temporelle des accidents corporels en nombre

2.2.1 Selon le jour



- La répartition des accidents est quasi uniforme hors week-end.

2.2.2 Selon le mois



- Les accidents sont répartis sur l'ensemble de l'année avec un pic aux mois de février, mai et novembre.

2.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Aube ou crépuscule	Nuit
Accidents corporels	218	12	71

- Plus de 7 accidents corporels sur 10 ont eu lieu en plein jour (72,4%).

2.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels
Route territoriale	24
Route provinciale	35
Dont voie express	18
Voie Communale	241
Autres	1
Total	301

- 8 accidents sur 10 ont eu lieu sur une voie communale.

2.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection	Autre ou non renseigné
Accidents corporels	181	112	8

- 60,1% des accidents corporels ont eu lieu en intersection.

2.6 Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre

Répartition selon l'agglomération	En agglomération	Hors agglomération
Accidents corporels	250	51

- 83% des accidents corporels ont eu lieu en agglomération.

2.7 Type de conflits

Près de la moitié des collisions se sont produites « par le côté » (49,8%).

3 Profil du conducteur d'un deux-roues motorisé

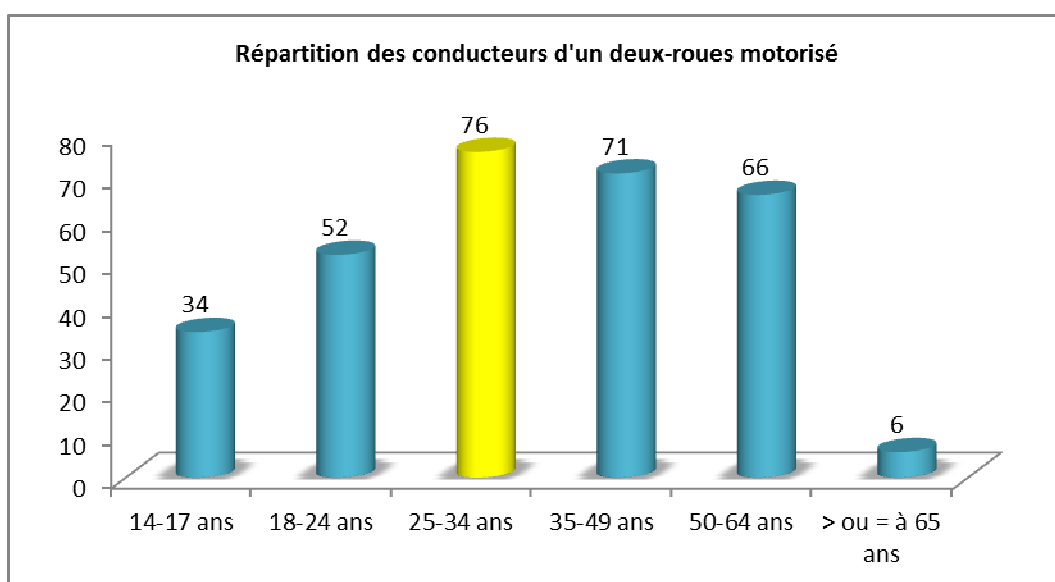
3.1 Répartition des conducteurs selon le sexe

Dans 8 cas sur 10, c'est un homme (81,7%).

3.2 La situation du permis de conduire des conducteurs.

9 conducteurs sur 10 étaient titulaires du permis de conduire au moment de l'accident (92,2%).

3.3 Répartition des conducteurs selon l'âge



La répartition des conducteurs selon leur âge est quasi uniforme entre les classes d'âge allant de 24 à 64 ans.

3.4 *Le facteur alcool*

9 conducteurs sur 10 n'étaient pas alcoolisés au moment de l'accident (90,2%).

3.5 *Le port du casque pour les conducteurs d'un deux-roues motorisé*

Près de 9 conducteurs sur 10 étaient porteurs du casque (86,9%).

3.6 *La gravité des blessures des usagers d'un deux-roues motorisé*

2017-2021	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés
Cyclomoteur	2	24	80
Motocyclette légère	5	25	39
Motocyclette lourde	13	64	71

- Plus de 7 victimes sur 10 d'un accident en cyclomoteur sont blessées non hospitalisés (76,2%).
- Plus de la moitié des victimes d'un accident en motocyclette lourde sont blessées hospitalisés ou tués (52%)

4 Synthèse

Le conducteur d'un deux-roues motorisé
impliqué dans un accident corporel en
Nouvelle-Calédonie :

est un homme
porteur du casque
titulaire du permis de conduire
non alcoolisé
de tout âge

Il est responsable présumé de l'accident
dans moins d'1 cas sur 2 (54,8%)

STATISTIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE SECURITE ROUTIERE
SOURCE INITIALE DES DONNEES : 2017-2021-TRAXY – BASE NATIONALE
Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des mises à jour des bases de données formant le fichier
Nouvelle-Calédonie des accidents de la route

Lined writing area with horizontal ruling lines.

Lined writing area consisting of 28 horizontal lines.

**Observatoire de sécurité routière
Nouvelle-Calédonie**

DITTT

Site web : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

CONTACT : dittt.securite-routiere@gouv.nc